

Note sur le genre **Perrotia**, nouveau genre de
Discomycètes operculés,

par M. E. BOUDIER.

Quand, en 1885, j'ai présenté mon essai de classification des Discomycètes, j'ai pensé rendre beaucoup plus facile la caractérisation des divers genres de cette nombreuse famille et leur groupement plus naturel. Cette classification basée, comme on le sait, sur le mode de déhiscence des thèques, les divise en deux sections bien tranchées. Etablies d'après l'examen microscopique de plusieurs centaines d'espèces examinées à l'état de fraîcheur, il ne s'est jamais présenté d'exception à cette règle, c'est-à-dire d'espèce qui présentât les deux modes de déhiscence. Mais on en rencontre, de temps en temps, quelques-unes qui, insuffisamment étudiées, doivent être reportées d'une section dans une autre, comme par exemple le genre *Pithya*, que j'avais primitivement rangé, avec doute il est vrai, parmi les *Inoperculés*, et qui a dû depuis prendre place parmi les *Operculés*, non loin des *Sarcoscypha*. Aujourd'hui je viens encore faire rentrer d'une section dans une autre, une espèce, le *Peziza flammea*, bien connue cependant et depuis bien longtemps puisque sa découverte est due à MM. ALBERTINI et SCHWEINITZ, qui l'ont décrite il y a près d'un siècle. Rangée depuis par tous les auteurs parmi les *Lachnella*, *Helotium*, ou autres genres inoperculés, elle doit en être retirée, malgré son apparence extérieure, parce que ses thèques ont une déhiscence nettement operculée, ce que j'ai pu constater toutes les fois que j'ai examiné cette espèce à l'état de fraîcheur. Il m'a donc paru impossible de la conserver dans l'un de ces genres puisqu'elle s'en éloigne si clairement par ce caractère important, et comme elle diffère aussi de ceux qui sont operculés dans lesquels on cher-

cherait à la faire rentrer, il m'a semblé nécessaire de créer pour elle un genre nouveau, cette espèce par sa déhiscence operculée ne pouvant rester placée parmi les inoperculés.

Voici donc les caractères sur lesquels je crois devoir fonder ce genre :

PERROTTIA Boud. nov. gen.

Species minores, sessiles, pilosæ, primo clausæ, dein aut jove pluvio apertæ. Receptaculum sessile, carnosum, extus pilis septatis, coloratis, granulosis vestitum; hymenio thecis clavatis, octosporis, operculatis, ad apicem obtusis, ad basim attenuatis; paraphysibus filiformibus, septatis. intus parvè granulosis, ad apicem vix crassioribus, non acuminatis; sporis achrois, oblongis, hyalinis, rectis aut leniter curvulis, primo continuis, denique medio uni-septatis.

Genus usque adhuc pro *Peziza flammea* Alb. et Schw. institutum.

En créant ce genre pour la Pézize d'ALB. et SCHW., j'ai pensé devoir distraire cette intéressante espèce de celles parmi lesquelles elle avait été placée d'après son aspect extérieur. L'examen microscopique ne permet certainement pas de conserver dans les *Lachnella* ou genres voisins, une espèce qui, si elle est épixyle, pubescente, sessile et à spores souvent unicloisonnées dans leur complète maturité, a des thèques parfaitement operculées, obtuses au sommet et non subfusiformes comme chez la plupart des Discomycètes inoperculés. De plus, les spores bien qu'oblongues et tardivement septées sont d'égale grosseur aux deux bouts et n'ont pas cette apparence fusiforme si fréquente chez ces derniers. J'ai donc cru devoir établir un nouveau genre pour cette espèce qui, bien que présentant par sa station, son aspect et le cloisonnement de ses spores, une grande analogie avec certains Discomycètes inoperculés, doit cependant en être retirée par le caractère fondamental indiqué.

Je dois dire cependant que le caractère de la cloison des spores qui n'a pas encore été signalé que je sache, avec certitude, dans n'importe quelle espèce d'operculés, est un fait bien anor-

mal ; il est réel cependant, mais ne me paraît pas devoir modifier la place que doit à l'avenir occuper le genre *Perrotia*, qui sous ce dernier rapport est une exception parmi les *Discomycètes* operculés.

Je ne connais encore qu'une espèce qui puisse faire partie de ce genre, le *Peziza flammea*, comme je l'ai dit plus haut, mais il se pourrait que quelques espèces d'apparence identique, puissent y rentrer plus tard, lorsqu'un examen plus approfondi de spécimens frais l'aura fait reconnaître.

J'ai dédié ce genre à notre Secrétaire général et ami M. Emile PERROT, qui s'occupe avec tant de zèle et d'activité de la Société Mycologique.
